

# « ESS infos »

Lettre d'information du fournisseur historique  
Energie et Services de Seyssel (ESS)

Tarif BLEU – ETE - AUTOMNE 2016

Les évolutions de prix sont l'occasion de **vous rappeler les éléments essentiels de la tarification** et un dispositif créé pour vous aider à faire des économies d'énergie : **les primes travaux**. Vous êtes également nombreux à nous questionner pour **mieux nous connaître**. Bonne lecture.

## Évolution des prix

La période est marquée par deux évolutions contraires des prix :

### TARIFS ANNULÉS

- Saisi par l'Association des opérateurs alternatifs (Anode), le 15/06/16, le Conseil d'Etat a annulé, d'une part, l'arrêté du 28/07/14 qui supprimait l'obligation de hausse des tarifs réglementés « bleus » de 5% au 1<sup>er</sup> août de la même année, d'autre part, l'arrêté du 30/10/14, fixant à 2,5 % l'augmentation des tarifs réglementés de l'électricité du 01/11/14 au 31/07/15.

**Le Conseil d'Etat a donc globalement jugé que la dernière hausse tarifaire était insuffisante.**

Cette décision concerne les tarifs « bleus » appliqués aux particuliers entre le 1<sup>er</sup> août 2014 et le 31 juillet 2015. **L'Etat a trois mois**, à compter du 15/06/16, **pour publier un nouvel arrêté fixant une augmentation rétroactive** des tarifs, pour la période du 01/08/14 au 31/07/15.

En synthèse, **si vous êtes un particulier, ESS sera obligée, dans les prochains mois, de vous facturer rétroactivement un complément inconnu à ce jour.**

### ÉVOLUTION ANNUELLE

- Les tarifs réglementés de vente**, dont la dernière variation datait du 01/08/15, **évoluent en moyenne à la baisse de 0.5% pour les particuliers et de -1.5% pour les professionnels au 01/08/16**. Attention, la baisse n'est pas uniforme et **certaines options augmentent** (Tempo pour les particuliers +2.8% en moyenne).

## Comprendre la tarification

Les Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité sont **fixés par les pouvoirs publics**, et seul le fournisseur historique, pour vous Energie et Services de Seyssel, est autorisé à les proposer à ses clients sur son territoire.

Le **tarif bleu**, qui vous intéresse, est disponible pour un site de **puissance souscrite\* inférieure ou égale à 36 kVA** (kiloVoltAmpère) pour les besoins des consommateurs résidentiels, professionnels, agricoles, collectifs ou communaux.

*\*la puissance souscrite correspond à la puissance maximale qui pourra être délivrée au disjoncteur. Elle est calibrée, selon votre demande, en fonction de la puissance combinée des appareils électriques susceptibles de fonctionner simultanément sur l'installation électrique.*

Chaque **tarif** est **composé d'un abonnement** (part fixe de la facture **dont le montant dépend de la puissance souscrite**) et d'une **part variable**, l'énergie consommée, **dont le montant dépend de la consommation**, donc des performances énergétiques des appareils électriques et de leur durée d'utilisation. Son unité de mesure est le kWh (kiloWatt.heure).

**3 OPTIONS** sont possibles, selon vos besoins : (usage d'électricité, puissance nécessaire, ...):

### Option BASE

**SIMPLICITÉ & RÉGULARITÉ**

Le kWh est toujours au même tarif, quels que soient le jour et l'heure, 1 prix

### Option HEURES CREUSES

**ADAPTABILITÉ EN FONCTION DES PLAGES HORAIRES**

2 prix différents du kWh : 16h/jour en "heures pleines" et 8h/jour en "heures creuses" (prix moins élevé)

### Option TEMPO\*

**UN TARIF MOINS ÉLEVÉ SELON L'HEURE ET LE JOUR DE L'ANNÉE**

3 périodes tarifaires dans l'année, comprenant chacune des "heures creuses" et "heures pleines" (option réservée aux clients résidentiels), soit 6 prix

*\*Conseillée en présence d'une alternative au chauffage électrique et d'un gestionnaire d'énergie*



**TRANSPARENCE**  
tarification publiée annuellement  
au Journal Officiel de la  
République Française

**MAÎTRISE**  
évolution des prix encadrée par  
les pouvoirs publics contrairement  
au marché libre de l'électricité

**ADÉQUATION**  
différentes options vous  
permettent de trouver une offre  
forcément adaptée à vos besoins

Nos services sont à votre écoute au **04.50.27.28.96** ou **informations@es-seyssel.com** pour tout renseignement.

## L'empreinte territoriale d'ESS

Les résultats de l'enquête de satisfaction confirment un **très bon niveau de satisfaction : 95 % des clients sont très ou assez satisfaits**. Notre clientèle a confirmé son véritable attachement aux **valeurs de proximité et de confiance d'ESS**, et considère que **nous les relayons. Nous vous en remercions. Vous avez été nombreux à vouloir en savoir plus sur nous.**

### D'OU VIENT NOTRE EXISTENCE ?

En 1946, année de nationalisation de l'électricité (et de la création d'EDF), nous étions déjà détenus par les Collectivités qui ont été autorisées à poursuivre, contrairement aux acteurs privés.

### QU'EST-CE QUI FAIT NOTRE DIFFÉRENCE ?



**ESS** est une société d'économie mixte locale, qui, par sa forme juridique, est **majoritairement détenue par 39**

**communes de Haute-Savoie regroupées au sein d'un syndicat intercommunal** (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Services de Seyssel S.I.E.S.S.). **Cette collectivité territoriale contrôle donc ESS**, via le capital détenu (66%, l'autre actionnaire principal étant la Compagnie Nationale du Rhône).

Dans le cadre d'un contrat de concession, cette même collectivité territoriale a confié à ESS une **mission de service public, dont la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés** par l'Etat, et **en contrôle la bonne gestion.**

Au-delà de la réalité commerciale de son activité, **l'intérêt public insufflé et contrôlé par les collectivités** a aussi un véritable sens pour ESS, et lui inspire une **déontologie professionnelle** reconnue.

### UN SERVICE DE PROXIMITÉ.

Forte de nombreuses années d'**expérience** dans le secteur et d'un **ancrage local historique**, avec 2 agences de proximité, ESS mise sur l'importance d'une **relation personnalisée** avec ses clients, un traitement adapté de leurs besoins, une offre de prestations et des moyens adaptés dans une logique de **réactivité** et de **qualité du service.**



### UN ACTEUR DE LA VIE LOCALE.

ESS est une entreprise à **dimension humaine** qui connaît parfaitement le secteur et **contribue au dynamisme local et participe au développement du territoire** aux côtés des collectivités territoriales, à travers des emplois locaux et en partenariat avec des acteurs locaux : des associations, des fournisseurs, des prestataires de services, des écoles et centres de formation...



## Nouveauté : « PRIMES TRAVAUX »

ESS a mis en place une « **prime travaux ESS** » pour ses clients qui souhaitent **réaliser des travaux d'économies d'énergie.**

ESS peut vous faire bénéficier d'une **aide financière** pour alléger la facture de vos travaux, **sous conditions de respect des critères techniques** définis dans des fiches standardisées établies par le Ministère de l'Energie et du Climat et de **contacter ESS avant le lancement des travaux.**

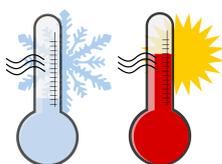
Les travaux sont classés parmi ces **3 catégories** :



VENTILATION



ISOLATION



CHAUFFAGE

**N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations**



## Mieux vous informer

Comme vous le constatez, le **secteur de l'énergie évolue** et **votre intérêt est de rester informé au quotidien et rapidement.**



ESS est là pour ça et se fera un plaisir de le faire. **Transmettez nous votre adresse mail** par le moyen de votre choix.

Nous nous engageons à ne pas la communiquer à un tiers et à ne **l'utiliser que pour vous informer.**

A tout moment vous pourrez décider de l'arrêt de nos envois d'informations.

Retrouvez aussi les tarifs détaillés sur **www.es-seyssel.com** et profitez de votre visite sur notre site internet pour **créer votre compte sur l'agence en ligne !** Vous découvrirez un service simple, gratuit et sécurisé qui vous permettra, à tout moment, de gérer votre abonnement, payer en ligne, suivre votre consommation, communiquer votre relevé de compte, etc.

*L'énergie est notre avenir, économisons-la !*

« ESS infos » : lettre gratuite éditée par ESS. BP 5 – 32, rue de Savoie – 74 910 SEYssel  
Représentant légal : André MORAS, Directeur.